

FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS

TRACTION

Montreuil, le 10 janvier 2017



CRTT

CRTT, UN METIER EN DANGER !

Le métier de CRTT a été imposé à la direction de la SNCF en lieu et place d'une externalisation des charges qu'elle envisageait.

Depuis lors, elle n'a eu de cesse de tenter de dévoyer le grade de CRTT de son objet pour favoriser les transferts de charges TB vers TA, et mettre les conducteurs en concurrence entre eux, comme actuellement pour le Train Jaune en Languedoc.

Mais aujourd'hui, pour la direction SNCF, même les CRTT coûtent trop cher, et nos dirigeants envisagent de filialiser les exploitations afin de « baisser les coûts ».

Lors des négociations sur la réforme de la filière traction, la CGT a contribué à la création du grade CRTT afin d'éviter l'externalisation de la charge de travail vers Kéolis.

La direction SNCF a immédiatement contourné l'utilisation de ce grade pour mettre en place un dumping social entre conducteurs dans plusieurs régions.

Pour la CGT, le Tram-Train et le transport ferroviaire classique de voyageurs sont deux modes de transport complémentaires et non concurrents.

La CGT s'oppose donc à une conception basée sur le dogme patronal de la « baisse des coûts » par le transfert de charge de TB vers TA.

La CGT s'opposera donc à tout nouveau de projet de transfert de charges RFN existantes vers les CRTT.

Aujourd'hui, la SNCF et son Président Guillaume le Concurrent, franchissent un nouveau cap !

En juillet 2017, doit être mis en place le Tram-Train T11 Express dans la région parisienne.

C'est une ligne pure RFN qui est à proximité du T4 dont la charge est assurée par les CRTT de Gargan.

Le STIF (Autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France) a confié l'exploitation de cette nouvelle ligne Tram-Train à la SNCF.

La SNCF avec Guillaume Pépy, a décidé de créer une filiale pour cette occasion, nommée TRANSKEO (51% Kéolis et 49% SNCF).

La SNCF organise ainsi sa propre concurrence et favorise le dumping social.

Les salariés de cette filiale seraient soumis à la CCN du ferroviaire et seraient polyvalents.



Pour la CGT, il ne s'agit que d'une première étape dans le projet de destruction des métiers de cheminots conduit par la direction de la SNCF.

Cette filiale pourra se positionner sur d'autres tronçons de la région Ile-de-France et voir d'autres régions en France.

C'est donc dès aujourd'hui l'ensemble des lignes exploitées par des CRTT qui sont menacées et donc l'ensemble des CRTT eux-mêmes. La direction veut simplement supprimer le métier de ces quelques 300 cheminots !

Si cela concerne aujourd'hui les Tram-trains, le raisonnement n'est pourtant pas limitatif.

La direction entend généraliser ce genre de montage pour vider les EPIC au profit des filiales.

Guillaume Pépy a déjà annoncé un « rapprochement » avec Keolis pour les futures conventions TER. Qu'en sera-t-il pour les RER et Transilien ?

Ces politiques de transport « low-cost » ambitionne exclusivement la mise en concurrence des salariés entre eux afin de dégrader leurs conditions de vie et de travail et s'accaparer davantage des richesses qu'ils créent !

LA CGT N'ENTEND PAS LAISSER FAIRE LA DIRECTION.

La CGT demande que la mise en exploitation du T11 Express soit effectuée par la SNCF seule et l'intégration des salariés déjà recrutés à TRANSKEO au sein de la SNCF.

La CGT exige également l'arrêt des projets de mise en concurrence des exploitations par la création de filiale.

Pour un service public de qualité et garantir un haut niveau de sécurité, il faut des cheminots en nombre suffisant, formés, avec une rémunération acceptable et des conditions de travail correctes !

Pour :

- ✓ **Combattre le projet morbide de la direction et la casse de l'entreprise SNCF,**
- ✓ **Sauvegarder les métiers cheminots et le dictionnaire des filières,**
- ✓ **Améliorer les conditions de vie et de travail,**
- ✓ **Une augmentation générale des salaires**
- ✓ **Des emplois en nombre suffisant...**

**La CGT appellera l'ensemble des CRTT
à se mobiliser dans les jours à venir.**